

**Energie en actions, plus importante association d'actionnaires salariés et anciens salariés du groupe EDF, a pris note qu'une autre association demandait un retrait de cotation de l'action EDF.**

**Energie en actions souligne :**

- le caractère irréaliste de cette proposition,
- le fait qu'**une telle mesure ne résoudrait en rien les difficultés d'EDF**, et pourrait même contribuer à les accroître.

**Naturellement, Energie en actions et toutes les personnes qui ont investi dans EDF ne peuvent certes être satisfaites de la situation actuelle du cours de l'action. Mais, Energie en actions rappelle :**

- que l'**ouverture du capital fin 2005** a conduit des investissements institutionnels et particuliers à apporter **6,35 milliards d'euros à EDF**, alors que l'Etat, unique propriétaire, avait été déficient en obligeant l'entreprise à s'endetter pour financer son développement, dont notamment son programme nucléaire,
- qu'EDF a besoin des marchés financiers pour se financer,
- que la cotation en bourse impose des obligations en matière de transparence et de communication, limite les capacités d'intervention de l'actionnaire majoritaire (même si une plus grande responsabilité de l'Etat s'avère aujourd'hui nécessaire à EDF) avec par exemple des administrateurs indépendants, et oblige l'entreprise à rendre compte, notamment lors de l'AG annuelle.

Comme précisé dans un communiqué de presse du 23 novembre 2015 (ci-joint), Energie en actions :

- tient à souligner que **le projet de construction de 2 réacteurs EPR à Hinkley Point répond à une logique industrielle**, tant au niveau du groupe EDF, qu'au niveau de la filiale EDF Energy qui doit prévoir le remplacement à l'échéance d'une dizaine d'années d'une partie de ses centrales nucléaires, et bénéficie d'un taux de rentabilité de 9% sans supporter le risque « prix de marché »,
- **reste confiante** dans l'expérience et la compétence des salariés du groupe EDF et de ses partenaires pour finaliser, dans les meilleurs délais, le chantier EPR, à Flamanville, et dans l'indépendance et la capacité d'analyse des administrateurs d'EDF, quand la décision finale d'investissement leur sera prochainement soumise.

**Au regard de la situation financière actuelle** (endettement total de 47,5 milliards d'euros, dont 10Mds€ d'obligations hybrides, et cash flow négatif depuis plusieurs années), **et de l'importance des autres investissements à venir** (« Grand carénage » du nucléaire existant, compteur Linky, poursuite des développements dans les énergies renouvelables et les services énergétiques, ...),

**Energie en actions appelle :**

- **l'Etat à assumer ses responsabilités d'actionnaire majoritaire, et par ses différentes décisions à défendre l'entreprise, plutôt que de la mettre en difficulté,**
- **la Direction de l'entreprise à tirer les conséquences du contexte européen actuel** marqué par un niveau exceptionnellement bas des prix de marché de l'énergie **et à mobiliser l'ensemble des salariés du Groupe dans une stratégie de développement durable et rentable, adaptée à ses capacités financières.**

Association créée en 2006 suite à l'ouverture du capital d'EDF, Energie en actions a pour objet de défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance. Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF, créatrice de valeur dans la durée. Energie en actions souhaite que l'actionariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés à la performance de l'entreprise.

**Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET**

[contact.energieenactions@gmail.com](mailto:contact.energieenactions@gmail.com) <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

**Energie en actions tient à souligner la responsabilité des gouvernements successifs dans la situation difficile du Groupe :**

- les **différentes décisions prises ces dernières années consistant à peser sur l'évolution des tarifs de vente de l'électricité, et à instituer différentes mesures coûteuses à la seule charge d'EDF** (tarif transitoire Tartam, obligation de vente aux concurrents de l'électricité nucléaire à un prix Arenh sous-évalué), qui ont empêché EDF de bénéficier de la période 2007-2012 de prix d'énergie relativement élevés en Europe pour se désendetter,
- les choix de considérer le **consommateur d'électricité** comme une « vache à lait », avec **des taxes et contributions en progression** et représentant aujourd'hui pour un ménage 35 % de la facture d'électricité contre un cinquième pour la facture de gaz naturel, et de faire peser sur eux une très grande partie du financement du développement des énergies renouvelables, alors que l'électricité française est très faiblement carbonée, puis d'empêcher les évolutions nécessaires de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) conduisant à un déficit de compensation pour EDF de 5,9 Mds€ à fin 2015,
- les **différences annonces politiques** qui ont créé confusion et inquiétude au sein de la communauté financière, et notamment l'annonce de fermeture de réacteurs nucléaires, dont la sûreté n'a pas été remise en cause par l'Autorité de Sûreté Nucléaire,
- les **demandes ces dernières années, jusqu'en 2015, de percevoir le dividende d'EDF en espèces**, alors que, comme le demandait Energie en actions, la situation de cash flow négatif aurait du conduire à proposer un paiement du dividende en actions,
- les **pressions à l'accroissement des effectifs en France**, dans un contexte d'accentuation de l'ouverture à la concurrence et de perte de parts de marché,
- la **demande qu'EDF vienne au secours d'Areva**, alors que les difficultés d'Areva résultent de choix stratégiques validés par les représentants de l'Etat.

**En conséquence, Energie en actions demande tout particulièrement à l'Etat :**

- **de ne pas retarder la réforme nécessaire du financement des énergies renouvelables** (élargissement aux autres consommateurs d'énergie), **et de rembourser immédiatement à EDF les 5,9 milliards d'euros de dette CSPE**,
- d'assumer son discours sur les enjeux climatiques et d'en tirer toutes les conséquences, avec **l'instauration d'un prix plancher du CO2**, une ambitieuse stratégie industrielle de transferts d'usage des énergies les plus polluantes (pétrole, charbon) vers de l'électricité peu ou pas carbonée, et **un soutien apporté au nucléaire en France, en cohérence avec le soutien affiché par le gouvernement à la réalisation d'EPR au Royaume Uni**,
- d'apporter à Areva les capitaux nécessaires à son redressement, et le cas échéant à sa prise de participation qui était prévue dans le projet d'Hinkley Point,
- d'adopter une position de défense et de valorisation dans la durée de son patrimoine, notamment EDF : **engagement de percevoir le dividende en actions tant que la situation financière restera difficile**, prise en compte des conséquences tant économique et financière que médiatique avant toute annonce, ...

Association créée en 2006 suite à l'ouverture du capital d'EDF, Energie en actions a pour objet de défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance. Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF, créatrice de valeur dans la durée. Energie en actions souhaite que l'actionariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés à la performance de l'entreprise.

**Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET**

[contact.energieenactions@gmail.com](mailto:contact.energieenactions@gmail.com) <http://www.energie-en-actions-edf.fr>